
Rapport du Président**Proposition de prêt****République du Botswana****Projet relatif à la commercialisation des produits de l'élevage au Botswana****Additif**

Cote du document: EB 2025/146/R.3/Add.1

Point de l'ordre du jour: 3 a) i) b) i)

Date: 28 novembre 2025

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: APPROBATION

Additif

Le Conseil d'administration est invité par la présente à examiner les modifications apportées au document EB 2025/146/R.3. Les modifications sont indiquées ci-après (le texte supprimé est barré et le texte ajouté est souligné).

À la page ii, la carte de la zone du projet est remplacée par la suivante:



Les appellations employées et la présentation des données n'expriment aucune position particulière du FIDA quant au tracé des frontières ou limites ni aux autorités concernées.

Carte établie par le FIDA | 11/11/2025

À la page 3, le paragraphe 14 est modifié comme suit:

« L'exécution du projet se concentrera sur ~~20 districts qui ont été répartis en cinq groupements, comme suit: Grand Gaborone (Molepolole, Mogoditshane, Ramotswa, Kgatleng, Tlokweng, Letlhakeng); Lobatse/Botswana Meat Commission (Lobatse, Good Hope et Kanye); abattoir de Tsabong (Tsabong, Ghanzi, Charleshill, Hukunsi, Mabutsane); Centre (Mahalapye, Palapye, Serowe); et Nord Est et Tonota. Le sous-district de Boteti fait partie à la fois des groupements Centre et Nord Est, ainsi que du district Nord Ouest, où les interventions du projet se concentreront exclusivement sur les liens avec les marchés~~ les groupements suivants: i) Grand Gaborone; ii) Lobatse Botswana Meat Commission; iii) abattoir de Tsabong; iv) Centre, composé en gros des districts Molepolole, Mogoditshane, Ramotswa, Kgatleng, Tlokweng, Letlhakeng, Good Hope, Kanye, Tsabong, Ghanzi, Charleshill, Hukunsi, Mabutsane, Mahalapye, Palapye, Serowe, Nord-Est, Tonota, Boteti, et la région de Ngamiland. Les interventions dans la région du Ngamiland seront essentiellement axé sur le raccordement aux marchés, sur la conservation et sur l'amélioration des moyens d'existence. »

À la page 5, le paragraphe 27 est modifié comme suit:

« Le coût total du projet, y compris les coûts de base et les provisions pour hausse des prix, est estimé à 86,84 millions d'USD pour les huit années de la période d'exécution. Les dépenses d'investissement devraient s'élever à ~~78,53~~ 76,97 millions d'USD (90,89% des coûts de base), et les dépenses ordinaires à 8,30 9,86 millions d'USD (10,11% des coûts de base). Les provisions pour hausse des prix ont été estimées à 1,31,14 million d'USD. »

À la page 9, le paragraphe 29 a été modifié comme suit:

« Un financement parallèle sera assuré dans le cadre d'une opération non souveraine (10 millions d'USD) et d'un don consenti au titre de l'initiative Development Smart Innovation through Research in Agriculture financée par l'Union européenne, qui favorisera l'avènement de systèmes d'élevage et d'horticulture intégrés, en tirant parti des investissements du projet. Le don accordé par le FIDA au titre du projet CAPEO (Capitalizing on Earth Observation) contribuera à la mise en place d'une surveillance fondée sur l'observation de la Terre pour les parcours et la santé des écosystèmes. À cela vient s'ajouter une contribution du secteur privé d'un montant de 5,1 millions d'USD, consentie par Bank Gaborone. »

À la page 9, le paragraphe 30 est modifié comme suit:

« Les fonds seront décaissés selon les catégories suivantes: travaux de génie civil; équipement et matériel; biens, services et intrants; assistance technique; formation; ligne de crédit; salaires, traitements et indemnités; et entretien et fonctionnement. La part des dépenses ordinaires totales est estimée à ~~12,11%~~ du coût d'ensemble du projet, un pourcentage qui se situe dans des limites acceptables. La catégorie « formation » est considérée comme étant une catégorie de dépenses à haut risque et fera à ce titre l'objet d'un suivi particulier, afin que les frais supportés soient dûment justifiés et que les dépenses soient engagées dans le respect des procédures prévues. »

À la page 11, le paragraphe 38 est modifié comme suit:

« L'exécution du BoLCoP sera intégrée au système public, tant au niveau national qu'au niveau des districts. Le principal organisme chargé d'exécution du projet sera le Ministère des terres et de l'agriculture, qui déléguera toutefois la gestion quotidienne des opérations à une unité de gestion de projet rendant compte directement au Secrétaire permanent auprès du Ministère. Au niveau des districts, le BoLCoP pourra compter non seulement sur les structures et les ressources existantes, mais aussi sur quatre responsables du suivi-évaluation chargés de renforcer la coordination et le suivi-évaluation au niveau des groupements. Un comité de pilotage du projet sera mis en place; placé sous la direction du Secrétaire permanent auprès du Ministère, il fournira au BoLCoP des orientations globales en matière de politique et de stratégie. »

À la page 6, le tableau 1 est modifié comme suit:

Tableau 1
Coût du projet par composante et sous-composante et par source de financement
(en milliers d'USD)

Composante/sous-composante	Prêt du FIDA				Déficit de financement		FEM		Fonds pour l'adaptation		Don au titre de la CSST		Emprunteur/récipiendaire		Participants au projet (contributions en nature)		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Accroissement de la production et de la productivité du petit élevage climato-résilient																		
1.1. Amélioration de l'accès à un petit élevage de qualité et à des services de santé animale de qualité	6 283	28	8 341	38					4 989	23			1 961			22 216		
	<u>6 833</u>	<u>31</u>	<u>7 791</u>	<u>35</u>	—	—	—	—	<u>4 989</u>	<u>22</u>	—	—	<u>1 977</u>	9	643	<u>22 232</u>	26	
1.2. Renforcement de la capacité des agriculteurs à adopter des pratiques de production et de gestion climato-résilientes	4 136	20	1 911	9	4 750	24	7 132	35	6 913	34			1 692			20 258		
	<u>3 902</u>	<u>19</u>									—	—	<u>1 690</u>	8	857	<u>20 241</u>	23	
2. Renforcement et inclusivité des filières du petit élevage																		
2.1. Promotion de la formation de groupements et renforcement des capacités des acteurs des filières	2 421		1 246													3 896		
	<u>2 401</u>	62	<u>1 236</u>	32	—	—	—	—	—	—	—	—	229	6	—	<u>3 866</u>	5	
			5 870	48	4 543	37										12 163		
2.2. Amélioration de l'accès aux marchés d'intrants et de produits	5 557	47	<u>4 468</u>	<u>38</u>	—	—	810	7	—	—	940	8	—	—		<u>11 776</u>	14	
2.3. Amélioration de l'accès à des services financiers inclusifs pour les acteurs des filières		44		44					1 000	15						6 729		
	2 967	<u>46</u>	2 762	<u>42</u>	—	—	781	<u>12</u>	—	—	—	—	—	—	—	<u>6 510</u>	8	
3. Renforcement de l'environnement favorable pour un développement accru du petit élevage																		
3.1. Renforcement des institutions et appui à l'élaboration des politiques	2 682	32							4 721	56	250	3	95	1	—	8 384	10	
	<u>2 374</u>	<u>29</u>	636	8	—	—	—	—	<u>4 721</u>	<u>59</u>						<u>8 076</u>	<u>9</u>	
			6 761	56	3 441	28			—	13			474			12 190	14	
3.2. Gestion du projet et services d'appui à l'exécution	7 086	54	<u>4 077</u>	<u>31</u>	250	<u>2</u>	1 567	<u>12</u>	—	—	157	1	—	—		<u>13 136</u>	<u>15</u>	
4. Intervention en cas d'urgence ou de catastrophe (somme forfaitaire à allouer en cas de situation d'urgence)																		
	400	40	600	60	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 000	1	
Total	31 520	36	23 480	27	5 000	6	20 000	23	250	0,3	5 088	6	1 500	2	86 838	86 839	100	

À la page 7, le tableau 2 est modifié comme suit:

Tableau 2
Coût du projet par catégorie de dépenses et par source de financement
(en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Prêt du FIDA		Déficit de financement		FEM		Fonds pour l'adaptation		Don au titre de la CSST		Emprunteur/récipiendaire		Participants au projet (contributions en nature)		Total		
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
Dépenses d'investissement																	
A. Travaux de génie civil	5 480	22	7 502	30	—	—	8 915	35	—	—	2 750	11	721	3	25 368	29	
	4 654	50	2 112	23									1 015			9 405	
B. Équipement et matériel	5 104	55	1 562	17	—	—	1 607	17	17	0,2	1 001	11	—	—	9 291	11	
	4 684	25	3 334				25		22				1 098			18 796	22
C. Biens, services et intrants	4 137	23	3 259	18	4 750	26	4 151	23	—	—	1 096	6	779	4	18 172	21	
	5 776	20	2 513													11 674	
D. Assistance technique	5 620	49	2 508	22	—	—	3 030	26	112	1	241	2	—	—	11 511	13	
	4 961	60	2 496	30				9								8 309	10
E. Formation	4 436	58	2 347	31	—	—	730	10	121	2	1	—	—	—	7 634	9	
F. Ligne de crédit	2 250	45	2 750	55	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 000	6	
	27 806		20 706												78 532	90	
Total des dépenses d'investissement	27 027	35	19 928	26	4 750	6	18 433	24	250	0,3	5 088	7	1 500	2	76 976	89	
Dépenses ordinaires																	
A. Salaires, traitements et indemnités	2 508	47	2 148	40	—	5	—	8	—	—	—	—	—	—	5 314	6	
	3 287	48	2 927	43	250	4	407	6	—	—	—	—	—	—	6 871	8	
B. Entretien et fonctionnement	1 206	40	626	21	—	—	1 160	39	—	—	—	—	—	—	2 992	3	
	3 714	45	2 774	33				49							8 306	10	
Total des dépenses ordinaires	4 493	46	3 553	36	250	3	1 567	16	—	—	—	—	—	—	9 863	11	

À la page 8, le tableau 3 est modifié comme suit:

Tableau 3
Coût du projet par composante, par sous-composante et par année du projet
(en milliers d'USD)

Composante/sous-composante	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Total
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
1. Accroissement de la production et de la productivité du petit élevage climato-résilient									
1.1. Amélioration de l'accès à un petit élevage de qualité et à des services de santé animale de qualité	621	2 183 <u>2 184</u>	7 023 <u>7 027</u>	6 061 <u>6 066</u>	3 949 <u>3 954</u>	1 321	985	76	22 216 <u>22 232</u>
1.2. Renforcement de la capacité des agriculteurs à adopter des pratiques de production et de gestion climato-résilientes	300	759 <u>751</u>	4 903 <u>4 895</u>	4 856	4 833	3 173	914	520	20 258 <u>20 241</u>
2. Renforcement et inclusivité des filières du petit élevage									
2.1. Promotion de la formation de groupements et renforcement des capacités des acteurs des filières	397	627 <u>617</u>	457 <u>467</u>	477 <u>607</u>	477 <u>467</u>	457	397	397	3 896 <u>3 866</u>
2.2. Amélioration de l'accès aux marchés d'intrants et de produits	770	2 025 <u>1 951</u>	2 160 <u>2 085</u>	2 104 <u>2 030</u>	1 653 <u>1 579</u>	1 543 <u>1 513</u>	1 299 <u>1 269</u>	610 <u>594</u>	12 163 <u>11 776</u>
2.3. Amélioration de l'accès à des services financiers inclusifs pour les acteurs des filières	565	419	1 364 <u>1 364</u>	578	822	754	1 004	1 004	6 729 <u>6 510</u>
3. Renforcement de l'environnement favorable pour un développement accru du petit élevage									
3.1. Renforcement des institutions et appui à l'élaboration des politiques	921	472	3 538 <u>3 538</u>	1 037	757	545	430	376	8 384 <u>8 076</u>
3.2. Gestion du projet et services d'appui à l'exécution	2 758	1 386 <u>1 480</u>	1 231 <u>1 371</u>	1 371 <u>1 521</u>	1 577 <u>1 676</u>	1 238 <u>1 388</u>	1 334 <u>1 474</u>	1 296 <u>1 446</u>	12 190 <u>13 136</u>
4. Intervention en cas d'urgence ou de catastrophe (somme forfaitaire à allouer en cas de situation d'urgence)									
	–	–	200	200	200	200	200	–	1 000
Total	6 331	7 871	21 403	16 684	14 398	9 251	6 623	4 277	86 838
	6 338	7 873	20 937	16 755	14 428	9 361	6 733	4 413	86 839